



MISE EN CONTEXTE

- Un appel d’offres a été publié en 2016 pour obtenir une solution d’affaires, comportant une suite de progiciels, des infrastructures matérielles et logicielles et les services professionnels requis pour sa mise en œuvre et son exploitation
- En 2017, un contrat d’une durée de 10 ans a été conclu avec l’Alliance LGS-IBM au montant de 458 M\$
- Depuis la signature du contrat, plusieurs augmentations de portée (Contrôle routier, Services québécois d’information numérique, Surveillance de donnée, Facture jumelée, Plaques personnalisées, projets de lois, acquisition de modules personnalisés supplémentaires, etc.) ont eu lieu, mais aucun avenant n’a été conclu pour augmenter la valeur du contrat.
- En 2020, une replanification de la Livraison 2 (L2) a été faite en tenant compte des ajouts de portée, de sa complexité et de l’allongement de son calendrier de réalisation. Cette replanification a amené la conclusion d’une transaction avec l’Alliance afin d’augmenter le budget de la L2 de 135 M\$ cependant, aucun ajustement n’a été effectué au contrat à la suite de cette transaction.
 - Il a été prévu que les travaux supplémentaires soient financés par les réserves au contrat et la banque d’heure d’expertise des années 6 à 10
 - En octobre 2020, il a été mentionné au CTI-CAPV qu’il était probable que le contrat doive être augmenté en 2022 pour terminer la Livraison 2
- De plus, afin de contrer les difficultés rencontrées dans la dotation de certains postes de la Société, l’Alliance a pallié à cette problématique en fournissant des ressources supplémentaires pour un montant estimé de 9,7 M\$.
- Au 31 décembre 2021, les éléments suivants ressortent du suivi contractuel :
 - Une analyse est requise pour s’assurer que les licences sont et seront toutes utilisées et pour optimiser les besoins
 - 45,7 M\$ prévus initialement pour les licences SAP et l’infrastructures (matérielles et logicielles) ont été utilisés pour la réalisation de la Livraison 2
 - Il ne reste plus de disponibilités contractuelles pour couvrir l’ensemble des besoins
- Il n’est pas prévu d’augmenter le budget prévu pour CASA, mais uniquement de sélectionner le meilleur véhicule contractuel pour permettre à la Société d’avoir les ressources nécessaires pour réaliser le projet



Besoins non couverts :

- Exploitation de la L1 à partir de février 2023 et exploitation de la L2 dès avril 2023
- Mise à jour des infrastructures matérielles et logicielles à partir d’avril 2023
- Mise à jour applicative prévue en 2024
- Mise en œuvre de la Livraison 3

DÉCOUPAGE DU CONTRAT

		Couverture contractuelle	Coût initial prévu 458 408 761 \$	Dépensé Solde 74 713 992 \$	Coût total requis	Sommes requises pour arriver à terme
Services professionnels	L0-L1-L2 : Réalisation et exploitation	Entièrement couvert	157 539 363 \$	276 552 349 \$	403 148 197 \$	126 595 848 \$
	L3 : Réalisation	Partiellement couvert	32 211 439 \$	0 \$	45 800 000 \$	45 800 000 \$
	Réserve pour travaux complémentaires	Banque d’heure	46 500 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$
	Banque d’expertise année 6 à 10 (évolution L1 et L2, mise à jour applicative et autres besoins)	Banque d’heure	85 659 937 \$	4 938 607 \$	52 263 690 \$	68 575 083 \$
Licences et services SAP		Couvert jusqu’en 2027	87 805 932 \$	71 173 921 \$	104 304 699 \$	33 130 778 \$
Infrastructures matérielles et logicielles		Couvert jusqu’en 2027	48 692 090 \$	31 029 892 \$	48 692 090 \$	17 662 198 \$

Le contrat actuel devra être majoré de 196 M\$ pour un total de 654 M\$

OPTIONS À CONSIDÉRER

1- AVENANT POUR COUVRIR L'ENSEMBLE DES BESOINS

- Faire un avenant pour augmenter le contrat du montant requis pour permettre la livraison de la L2 et L3 et le paiement des licences, services SAP et la maintenance de l'infrastructure jusqu'en 2027

AVANTAGES

- Complète le contrat tel que prévu initialement
- Maintien de l'expertise et des ressources en place et aucun délai pour débiter les travaux
- Maintien des taux initialement prévus

INCONVÉNIENTS

- Nécessite une négociation avec l'Alliance

RISQUES

- Médiatique** : risque de questionnement lors de la publication de l'avenant
 - Mesure de mitigation : Préparation de ligne de presse expliquant le contexte ayant mené à l'augmentation du contrat

2 - AVENANT POUR L2 ET APPEL D'OFFRES POUR L3

- Faire un avenant pour augmenter le contrat du montant requis pour permettre la livraison de la L2 et le paiement des licences, services SAP et la maintenance de l'infrastructure jusqu'en 2027
- Faire un appel d'offres pour obtenir les services nécessaires à la livraison de L3

AVANTAGES

- Complète le contrat tel que prévu initialement (L3 optionnel au contrat)

INCONVÉNIENTS

- Effort des équipes pour la préparation de l'appel d'offres
- Perte d'expertise des ressources de l'Alliance
- Délais de livraison de la L3 occasionné par le processus contractuel

RISQUES
OPTIONS
2 ET 3

- Médiatique** : risque de questionnement accru lors de la publication de chaque élément (avenant, appel d'offres et gré à gré)
- Affaire** :
 - Risque de changement de fournisseur
 - Risque de délai causé par le temps requis par les soumissionnaires pour s'approprier la solution afin de pouvoir répondre à l'appel d'offres
- Financier** : risque d'augmentation des coûts (Augmentation des coûts estimée à 30 %)

3- REMPLACER LE CONTRAT ACTUEL PAR DE NOUVEAUX CONTRATS

- Faire une augmentation de 10 % du contrat actuel pour les services professionnels requis pour L1 et L2
- Mettre fin au contrat actuel lorsque le montant total sera écoulé (fin 2023)
- Faire un appel d'offres public pour acquérir les services professionnels nécessaires la L3
- Conclure un gré à gré avec SAP pour le paiement des licences et services SAP jusqu'en 2027
- Faire un appel d'offres public pour la maintenance de l'infrastructure jusqu'en 2027

AVANTAGES

- Xx ???

INCONVÉNIENTS

- Non-respect de l'engagement de la Société prévu au contrat initial
- Effort important des équipes pour la préparation de l'appel d'offres et du gré à gré
- Perte d'expertise des ressources de l'Alliance
- Délais de livraison de la L3 occasionné par le processus contractuel